

MAIRIE DE PAUNAT

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL du 14 NOVEMBRE 2018

Date de convocation : 9/11/2018

Présents, Mme MODOLO Mrs CHAPPELL, CHORT, COUTOU, DELMARES, GONZALES, MARC MERILLOU, PEYROT, VOS

1 RENOUELEMENT CONTRAT CNP

Comme chaque année le conseil émet un avis favorable à la prolongation du contrat CNP qui intervient pour compenser financièrement les maintiens de salaire des employés en cas d'arrêt maladie.

2 CLECT

Le dossier est actualisé en 2018 du fait de la prise en charge par l'agglomération de nouvelles compétences (ALSH, abris voyageurs, GEMAPI).

François CHORT est chargé d'étudier les données financières et les modalités de répartition de ces nouvelles charges et les incidences pour notre commune.

3 PLUI

Le compte rendu de notre dernière rencontre avec le bureau d'études et le service urbanisme est présenté au conseil par Berry VOS et Didier MARC.

Les dernières propositions ne sont pas satisfaisantes, il est décidé de boycotter la réunion de présentation du 16 novembre et d'adresser un courrier à nos interlocuteurs.

Les conseillers sont invités à participer à la prochaine réunion de concertation **le 12 décembre à 18h à Ste Alvère.**

4 DOSSIER VENTE ANDRE-DEVILLE/ GINTRAT

Il s'agit après une présentation succincte du dossier de se positionner sur une éventuelle préemption de la mairie pour la vente de la ruine et des terres qui l'entourent.

La fiche de synthèse exposant la situation est jointe à ce compte rendu.

Après un tour de table où chaque conseiller donne son avis motivé, il est procédé au vote.

Résultat : **8 pour la préemption, 2 abstentions.**

L'avis du conseil sera notifié au notaire dès la fin de la semaine.

5 LOCATIONS DES APPARTEMENTS DE LA COMMUNE

Mr le Maire nous informe de la prochaine vacance de l'appartement situé au dessus de l'école (départ du locataire au 1janvier 2019).Ainsi après le départ des autres locataires la commune se trouvera avec 3 appartements à louer....

6 QUESTIONS DIVERSES

- Noel des enfants de PAUNAT : **le samedi 15 décembre vers 18h30** autour d'un apéritif pour les parents.
- Cérémonie des vœux : elle se tiendra **le samedi 5 janvier 2019 à 15h.**

La séance est levée à 20h45

.